

AVIS DE RECRUTEMENT DE TROIS (3) ANALYSTES RISQUES

Le Fonds de Solidarité Africain (FSA) est une Institution Financière Multilatérale qui a pour mission de contribuer au développement économique et au progrès social de ses Etats membres africains, en facilitant, à travers ses techniques d'intervention, l'accès aux ressources financières nécessaires à la réalisation des projets d'investissement et des autres activités génératrices de revenus. Ses principaux mécanismes d'intervention sont la Garantie Financière, la Bonification de taux d'intérêt et le Refinancement pour l'Allongement ou non de durée de prêts. Il offre également à ses partenaires, la Gestion de fonds pour compte de tiers et l'arrangement de financement.

Le FSA compte actuellement seize (16) Etats Membres : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Ile Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo. Son siège est basé à Niamey au Niger.

Le FSA est noté AA+ avec une perspective positive par l'Agence West Africa Rating (WARA), membre de GCR Ratings, leader de la notation financière en Afrique et présente dans 30 pays Africains.

Le FSA est certifié ISO 9001 : 2015.

Dans le cadre des orientations de son Plan de Développement Stratégique à Moyen Terme (PDSMT) 2021-2025 dénommé « PLAN NEW FRONTIER 2025 » et en vue de renforcer ses effectifs, le Fonds procède au recrutement de trois (3) Analystes Risques.

I. DESCRIPTION DE POSTE

1.1. RESPONSABILITES ET TACHES

Placé sous l'autorité du Directeur des Affaires Juridiques et des Risques, l'Analyste Risques joue un rôle clé au sein du Fonds en matière d'identification, de qualification et d'évaluation des risques. Il gère différents types de risques : risque de contrepartie, risque de crédit, risque de marché, risque opérationnel.

A cet effet, il assume le suivi des risques afférent à l'ensemble du portefeuille d'engagements (garantie, refinancement, bonification de taux d'intérêt et prise de participation). Ses tâches s'articulent autour de trois (3) pôles majeurs d'activités, à savoir :

1. Evaluation de la qualité du risque à l'entrée du dossier au FSA

Il s'agit essentiellement de :

- Faire une analyse des risques inhérents à chaque requête soumis à l'approbation du FSA ;
- Pour chaque projet /opération, contribuer à l'identification des principaux risques ainsi que leur évaluation, et proposer des solutions en vue de leur mitigation ;
- Faire une appréciation chiffrée de la qualité du risque (scoring) et une estimation de la perte attendue ;
- Formuler des recommandations aux organes d'approbation des Interventions.

2. Surveillance de la qualité du portefeuille d'engagements

La surveillance de la qualité du portefeuille d'engagements comporte les activités suivantes :

- Suivre individuellement chaque engagement pris par le FSA, à travers l'exploitation de la fiche de suivi des risques, le suivi des impayés d'échéances des prêts couverts et des commissions dues au FSA, et tout autre information pouvant servir d'alerte sur l'évolution de l'engagement ;
- Elaborer périodiquement des rapports sur la performance du portefeuille des engagements par pays, par secteur, par partenaire et par type d'intervention ;
- Faire la revue périodique du portefeuille des risques, conformément à la procédure en vigueur, élaborer les rapports y afférents et préparer les différentes réunions prévues dans le cadre de la gestion des risques pris par le FSA ;
- Faire la supervision du portefeuille de risques pris par le Fonds par pays suivant un planning établi annuellement ;
- Proposer des solutions visant le renforcement de la qualité du portefeuille d'engagements du FSA ;

- Evaluer périodiquement la fiabilité des partenaires en relation opérationnelle avec le FSA ;
- Assurer la bonne application de la Politique de Gestion des Risques liés aux Engagements (PGRE) ;
- Faire la cotation du portefeuille d'engagements du Fonds ;
- Procéder, au moins une fois par an, au test de sensibilité du portefeuille.

3. Veille prudentielle et réglementaire

Elle comporte les activités suivantes :

- Maîtriser les dispositifs prudentiels en vigueur dans les zones d'intervention du FSA ;
- Calculer trimestriellement les différents indicateurs traduisant le niveau de conformité du FSA aux dispositifs qui lui sont applicables ;
- Veiller au respect des normes prudentielles et réglementaires encadrant les activités du Fonds et effectuer les déclarations périodiques exigées par les Organes de régulation ;
- Assurer le contact avec les Organes de régulation.

4. Autres risques

- Faire des propositions pour la mise à jour de la cartographie des risques ;
- Analyser et proposer les modifications aux procédures existantes pour mieux maîtriser les risques liés aux opérations ;
- Créer les systèmes d'alertes pour détecter les incidents et des plans d'actions à mettre en œuvre ;
- Proposer les indicateurs de tableaux de bord pour mieux mesurer la qualité des risques et rédiger des rapports de suivi des interventions.

5. Réaliser toutes autres tâches assignées par la hiérarchie.

1.2. QUALIFICATIONS REQUISES ET DOMAINES DE COMPETENCE

Le/la candidat(e) doit disposer d'un diplôme d'études supérieures, BAC+5 au moins, en Contrôle des risques bancaires, Gestion de risques, Sécurité

financière, Analyse financière ou autre formation similaire. Les formations ITB Banque, ainsi qu'en Droit des Affaires et en Statistiques, seront des atouts.

II. APTITUDES REQUISES POUR LE POSTE

Le/la candidat(e) recherché(e) doit :

- Être un(e) ressortissant(e) de l'un des seize (16) États Membres du Fonds de Solidarité Africain ;
- Justifier d'un minimum de sept (7) ans d'expériences avérées dans le domaine de la Gestion des risques dans une banque et/ou un organisme financier international ;
- Avoir une parfaite maîtrise des outils informatiques et des logiciels dédiés ;
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
- Être courtois, discret et jouir d'une bonne moralité ;
- Être parfaitement bilingue (Anglais et Français) à l'oral et à l'écrit, la maîtrise de toute autre langue de travail de l'Union Africaine étant un atout ;
- Être rigoureux, autonome et avoir une bonne capacité d'écoute et de travail sous pression ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de rédaction, et un bon sens du relationnel ;
- Avoir une parfaite maîtrise du calcul des indicateurs de risque de taux et de liquidité, de risques de contrepartie, de crédit, de marché, opérationnel ;
- Avoir une bonne connaissance des techniques d'analyse mathématique, financière, de la comptabilité bancaire, des outils statistiques et de la réglementation bancaire ;
- Avoir une bonne connaissance des métiers, produits et services bancaires ;
- Maîtriser les Systèmes d'Information de Gestion des Risques (SIGR) ;
- Être réactif, rigoureux, précis et aimer les chiffres ;
- Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse.

III. CONSTITUTION ET DEPÔT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- une lettre de motivation adressée au Directeur Général du Fonds de Solidarité Africain ;
- un extrait d'acte de naissance ou tout document en tenant lieu ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- une photocopie des diplômes obtenus ;
- une photocopie du certificat de nationalité ou du passeport ;
- les contacts de trois (3) personnes de référence pouvant justifier des capacités professionnelles du/de la candidat(e) ;
- une (01) photo d'identité récente.

Les dossiers de candidature en spécifiant comme objet : « Candidature au poste d'Analyste Risques du FSA » doivent être soumis par e-mail à l'adresse sourcing5@africawork.com

Pour toute question, veuillez contacter l'équipe de Recrutement par email à sourcing5@africawork.com

Confidentialité assurée.